

Plus qu'une attention collective, les migrations internationales appellent une action collective

Genève – À l'occasion de la Journée internationale des migrants, le Réseau des Nations Unies sur les migrations appelle la communauté internationale à renforcer l'action collective visant à protéger la vie des migrants, à réduire leurs vulnérabilités et à maximiser les avantages qu'offrent des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Tandis que la communauté internationale prépare le premier Forum d'examen des migrations internationales, qui se tiendra en mai prochain lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Réseau rappelle l'esprit de solidarité et de coopération internationale qui sous-tend le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (le Pacte mondial), qui reconnaît qu'aucun État ne peut gérer seul la migration. Le Réseau invite tous les États et toutes les parties prenantes à prendre, avant le Forum, des engagements concrets axés sur la réalisation des objectifs du Pacte mondial et ancrés dans ses principes directeurs.

Au cours des trois années qui se sont écoulées depuis l'adoption du Pacte mondial, certains États ont pris des mesures importantes pour protéger les migrants, telles que le recours à des alternatives à la détention des immigrants non privatives de liberté, la prolongation de visas, la régularisation, et l'accès aux services de santé essentiels. Par ces mesures, ils ont concrétisé leur engagement à protéger les droits, la dignité et le bien-être des migrants, empêchant ainsi certains d'entre eux de se retrouver dans l'irrégularité.

Certains États ont également modifié leurs règles et procédures en matière de migration de main-d'œuvre afin de garantir aux travailleurs migrants un recrutement équitable et un travail décent. D'autres continuent de remédier aux incidences de la COVID-19 en assurant une répartition et une distribution non discriminatoires des vaccins, en préservant l'emploi des travailleurs migrants – dont beaucoup contribuent de manière significative aux systèmes de santé et à l'économie des soins, au secteur agricole et à d'autres secteurs essentiels au développement durable –, et en proposant des voies de migration régulière plus souples.

Cependant, une action collective plus ambitieuse s'impose pour réduire le coût humain des politiques et pratiques qui continuent de plonger des migrants dans des situations de vulnérabilité. Depuis décembre 2018, près de 14 000¹ migrants ont perdu la vie en tentant de gagner une nouvelle destination. Un grand nombre de migrants se sont trouvés en détresse ou ont été renvoyés de force au mépris de leurs droits, de leur sécurité et de leur bien-être. Beaucoup, en particulier ceux dépourvus de documents, se sont vu refuser l'accès aux soins de santé élémentaires, dont les vaccins, les tests ainsi que les traitements liés à la COVID-19. Aujourd'hui, plus de filles et de garçons que jamais auparavant sont des

¹ [Projet sur les migrants portés disparus](#) – Les données sont des estimations minimums.

migrants, et bien trop grandissent privés d'éducation, dans un contexte où la COVID-19 limite davantage encore leur accès aux possibilités d'apprentissage.

« Les fermetures de frontières liées à la COVID-19 et la crise économique connexe se sont traduites par des pertes d'emploi massives pour les travailleurs migrants du monde entier. Les femmes ont été touchées de façon disproportionnée, car leur garantie de ressources et leur protection sociale sont bien plus limitées et elles continuent de subir des [discriminations salariales](#) », a déclaré António Vitorino, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations et Coordonnateur du Réseau des Nations Unies sur les migrations.

« La politisation de la migration et la déshumanisation des migrants que l'on observe actuellement dans de nombreux endroits du monde alimentent la xénophobie et entravent notre engagement à construire des sociétés plus résilientes et plus inclusives et à bâtir un système multilatéral plus solide », a-t-il ajouté.

En cette Journée internationale des migrants, et alors que nous célébrons le troisième anniversaire de l'adoption du Pacte mondial, le Réseau des Nations Unies sur les migrations engage vivement les États et toutes les parties prenantes à intensifier la coopération internationale et à renforcer les partenariats mondiaux, régionaux, bilatéraux, nationaux et locaux en faveur de migrations sûres, ordonnées et régulières, notamment en :

- Reconnaissant l'obligation générale de respecter, protéger et réaliser les droits de l'homme de tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire ;
- Maximisant la contribution positive des migrants et des diasporas en tant qu'acteurs du développement jouissant d'un plein accès aux systèmes nationaux de santé, d'éducation et de protection sociale ainsi qu'à un travail décent ;
- Accélérant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en luttant contre les facteurs négatifs et structurels qui empêchent les individus de trouver et de conserver des moyens de subsistance durables dans leur pays d'origine et les forcent ainsi à chercher un avenir ailleurs ;
- Créant des voies de migration régulière comme alternatives viables à la migration dangereuse ou irrégulière et à leur dépendance aux réseaux de passeurs de migrants ;
- Démantelant les groupes criminels organisés qui se livrent au trafic illicite de migrants et à la traite d'êtres humains, en brisant leur modèle de fonctionnement, tout en stoppant les flux financiers connexes qui soutiennent leurs activités et en protégeant leurs victimes, y compris par la non-pénalisation et l'accès à la justice ;
- Collaborant avec les migrants et toutes les autres parties prenantes pertinentes, y compris les enfants et les jeunes, à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Pacte mondial ;
- Faisant des [annonces de contributions concrètes](#) dans la perspective du Forum d'examen des migrations internationales afin de promouvoir la réalisation des objectifs et des engagements énoncés dans le Pacte mondial, qui revêtent notamment la forme d'une assistance financière et

technique et d'un appui renforcé au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration.

À l'approche du premier examen général du Pacte mondial, nous devons renforcer notre action collective et démontrer l'utilité de la coopération internationale par des solutions collectives permettant de garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Le Réseau des Nations Unies sur les migrations a été créé pour apporter aux États Membres un soutien efficace, rapide et coordonné à l'échelle du système dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Si son mandat est centré sur la migration, le Réseau appelle néanmoins les États à appliquer ces recommandations, selon qu'il convient, aux personnes déplacées, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, et à protéger les droits de l'homme de chacun de la même manière, quel que soit le statut migratoire.

Pour de plus amples informations, contactez :

Réseau des Nations Unies sur les migrations (secrétariat)

Florence Kim

fkim@iom.int +41797480395